

Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Environnement. Performance énergétique des bâtiments : transposition de directives européennes
Emprunt / Prêt. Acte notarié pouvant servir de titre exécutoire dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle
Urbanisme / Construction. Espaces naturels sensibles : préemption d'une collectivité publique et non-paiement ou consignation du prix
- 10 ENTREPRISE**
Société unipersonnelle (EURL / SASU). Proportionnalité de l'atteinte portée au droit à la protection des données à caractère personnel de l'associé d'une SASU
Sauvegarde et redressement judiciaire. Crédit-bail, nantissement de parts sociales détenues par une société tierce et action en garantie du paiement des loyers
- 13 FAMILLE - PATRIMOINE**
Indivision. Époux séparés de biens et indivision : précisions gouvernementales
- 14 FISCAL**
Impôt de solidarité sur la fortune. Dutril : effet de la cession des actions par certains des nus-proprétaires et de l'extinction totale de l'usufruit
Impôt sur les sociétés. Brexit et imposition des produits de participation provenant de sociétés au Royaume-Uni
- 17 RURAL**
Baux ruraux. Nullité d'une clause de fixation du fermage

À LA Une

Compensation légale des créances nées régulièrement après l'ouverture de la liquidation judiciaire

Des créances nées régulièrement après l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire peuvent-elles faire l'objet d'une compensation légale ?
La Cour de cassation admet cette possibilité, par un arrêt publié du 1^{er} juillet 2020, dès lors que ces créances, payables à leur échéance, remplissent les conditions de l'article L. 641-13 du Code de commerce. > **LIRE P. 1**